

## LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Le vendredi 12 janvier 2018, j'ai, avec l'équipe municipale, eu le plaisir de présenter mes vœux à la population pour cette nouvelle année. Cette cérémonie est une tradition empreinte de symboliques fortes, de retrouvailles, de partage et de convivialité. Pour toutes celles et ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer, je voudrais très sobrement vous adresser mes meilleurs vœux pour 2018. Que 2018 soit une année radieuse et sereine et qu'elle puisse apporter à vos êtres chers, bonheur, joie, santé et prospérité.

Cet édit de début d'année a également pour objectif de permettre à tout un chacun de bénéficier de l'information transmise lors de la cérémonie à propos des actions à venir. Je ne reviendrai donc pas sur les actions passées puisqu'elles seront largement évoquées lors du Bulletin d'Informations Municipales qui sera publié au printemps 2018.

Avant tout, le résultat du recensement de la population par l'INSEE est maintenant connu. Nous sommes officiellement 1135 habitants soit 10,5% de plus qu'en 2012. Cela présente une croissance en parfaite adéquation avec notre PLU et nous met sur la perspective attendue c'est-à-dire 1250 habitants à l'horizon 2022. Cette croissance va être maintenue par le développement de l'éco-quartier du canal de Bourgogne et par la réalisation de deux petits collectifs intergénérationnels (par le bailleur social Orvitis) au pourtour de la Mairie.

2018 sera une année de transition et de raison car qui « trop embrasse mal étreint ». Plusieurs actions et projets sont déjà en cours car ils étaient pluri-annualisés à l'image de la réfection de la RD 968 et de la place de l'Orme Sully dont les travaux commenceront le 29 janvier 2018. La circulation sera perturbée, soyez prudents et calmes. De même, les travaux de la mairie et des logements Orvitis devraient démarrer. Sur ce point, nous avons pris énormément de retard principalement dû à des appels d'offres dont les résultats sont ubuesques. Nous allons donc relancer un nouvel appel d'offres afin de rentrer définitivement dans le budget que nous avons alloué pour l'opération globale (Orvitis et Mairie). Dans ce contexte, la livraison de l'opération pourra prendre jusqu'à un an de retard. A titre d'information, c'est 80% de subvention que nous avons obtenu pour cette opération de reconstruction de la mairie et le logement communal à l'étage de l'actuelle mairie, s'autofinancera, comme pour la maison éclusière, par la perception des loyers.

Sans être exhaustif, il y aura en 2018 ; 1) le lancement d'une étude pour la réfection du parking des écoles. Je tiendrai cet engagement sur ce projet et nous espérons pouvoir le réaliser dans l'année à venir. 2) nous mettrons aussi en œuvre l'agenda d'accessibilité programmée pour mettre aux normes nos bâtiments communaux. 3) la deuxième tranche de l'éco-quartier sera lancée. 4) avec VNF et la Région, nous allons finaliser le plateau de l'écluse et la liaison avec la RD 968. 5) concernant notre devoir de mémoire, une stèle en l'honneur des aviateurs canadiens et anglais sera installée sur le lieu de l'accident. 6) la vie sociale sera toujours dynamique et vous aurez par exemple un concert Quartiers Latins GRATUIT le 3 février à 20H30 à la salle polyvalente. Cette manifestation est rendue possible dans le cadre D'Arts et Scène en Côte-d'Or du Conseil Départemental, que je remercie. J'en profite pour vous rappeler que l'Atelier cuisine est reconduit : le prochain aura lieu le jeudi 8 février à 19 h. Il reste encore 2 ou 3 places. 7) nous allons aussi embellir notre village pour le printemps et l'été à l'image des décorations de Noël. Nous relancerons donc notre appel à participer. Si des personnes souhaitent contribuer et donner des idées, elles sont les bienvenues. 8) enfin, décision a été prise de demander à la directrice académique de l'éducation nationale un changement des rythmes scolaires avec un retour à la semaine de 4 jours pour les écoles élémentaires et maternelles de notre village. Cela fait suite à une enquête réalisée par les parents d'élèves qui a mis en avant une demande, à environ 78% de retour à cette modalité.

Je ne voudrais pas terminer cet édit sans évoquer l'Intercommunalité. Les locaux du multi-accueil appartiennent maintenant à la Communauté de Communes. L'étude de calibrage du site (nombre d'enfants et services) avec la CAF se réalise actuellement. Il devrait ouvrir avant la fin 2018. Je souhaitais l'année dernière un travail sur le projet de territoire. Celui-ci est lancé et 10% de la population sera interrogée pour connaître sa vision. Ce débat participatif est essentiel pour l'avenir du territoire et de notre commune. Alors pour toutes les personnes questionnées, merci d'avance pour votre engagement et vos réponses avisées.

Pour conclure, je voudrais adresser toute ma gratitude, ma reconnaissance envers vous tous qui nous faites confiance et qui vous investissez pour notre village. Cela nous oblige et renforce le poids de notre responsabilité.



*Cérémonie du 11 novembre 2017*

Gilles BRACHOTTE  
Maire



## NOUVEAUX COMMERCES AMBULANTS

En plus de la CARAVELLA (pizzas à emporter), le jeudi et dimanche soir, et ZE TACOS (restauration rapide) le samedi soir, nous accueillons cette année 2 nouveaux commerces :

- **FINGER'S FOOD (restauration rapide)** : mercredi midi et soir, Place de l'Orme Sully ;
- **SCEA VIANDE LIMOUSINE DE CÔTE-D'OR (vente de viande de bœuf)** : lundi toute la journée, devant le salon de coiffure.

## TRAVAUX RD968 ET PLACE DE L'ORME

Les travaux de la RD968 et de la Place de l'Orme Sully débuteront le lundi 29 janvier. Pendant la durée des travaux (un mois environ), la circulation sera très perturbée.

Soyez prudents ! (Et patients !)



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 22 mars 2017, pour toute demande de carte nationale d'identité (première demande ou renouvellement), il suffit de se connecter sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Vous pouvez ensuite prendre un rendez-vous dans une mairie équipée du nouveau dispositif de recueil d'empreintes (CHENÔVE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON et son agglomération, QUETIGNY etc.) muni de votre numéro de pré-demande. La liste des communes équipées est visible en mairie.

La mairie peut toujours fournir un formulaire aux personnes n'ayant pas accès à internet.

## RAPPEL OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 16h30-19h00  
Mercredi : 14h00-16h00  
Vendredi : 10h00-12h00

En dehors de ces horaires, la Mairie n'est pas ouverte au public mais vous pouvez vous adresser au secrétariat par téléphone (0380791279) ou par mail à l'adresse [mairie@thoreyenplaine.fr](mailto:mairie@thoreyenplaine.fr)

## PACS

Le 13 novembre 2017, le Maire a enregistré le 1er PACS sur la commune.

En effet, depuis le 1er novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un Pacs peuvent s'adresser :

- ♦ soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune). Les dossiers sont à retirer au secrétariat ;
- ♦ soit à un notaire.

## QUELQUES DATES IMPORTANTES POUR 2018

**Jeudi 1er février** : conseil municipal

**Samedi 3 mars** : bal de carnaval, association APE

**Jeudi 15 mars** : conseil municipal

**Samedi 17 mars** : soirée Cabaret, association Loisirs Animation

**Dimanche 25 mars** : bourse à la puériculture, association La Ruchette

**Samedi 7 avril** : chasse aux œufs

**Samedi 7 avril** : soirée théâtre, association Loisirs Animation

**Samedi 21 avril** : soirée Cabaret II, association Loisirs Animation

**Jeudi 3 mai** : conseil municipal

**Dimanche 6 mai** : marché aux fleurs, association APE

**Mardi 8 mai** : cérémonie du 8 mai

**Samedi 26 mai** : cérémonie des nouveaux nés et des nouveaux électeurs

**Dimanche 27 mai** : vide-grenier, association Loisirs Animation

**Samedi 16 juin** : fête de la musique, association Loisirs Animation

**Vendredi 22 juin** : audition de l'école de musique

**Samedi 30 juin** : kermesse des écoles, association APE

**Mercredi 4 juillet** : conseil municipal

**Vendredi 13 juillet** : Fête Nationale du 14 juillet

**Dimanche 11 novembre** : cérémonie du 11 novembre

**Samedi 17 novembre** : marché de Noël, association Loisirs Animation

**Dimanche 25 novembre** : repas des aînés

**Samedi 1er décembre** : téléthon

**Samedi 8 décembre** : soirée théâtre II, association Loisirs Animation

## INCITY

L'application InCity permet en quelques secondes de signaler un incident sur la commune.



Comment utiliser ce service?

**Vous êtes équipé d'un smartphone sous Android ou iOS** : vous pouvez télécharger gratuitement l'application InCity sur le store de votre choix ;

**Vous n'êtes pas équipés** : vous pouvez, participer via le site web [incityapp.fr](http://incityapp.fr) menu « signaler! ».

Nous traiterons votre demande et vous informerons de son évolution.